

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



## MINISTRE DE L'ENERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE (UCM) PROJET D'ACCES ET D'AMELIORATION DES SERVICES ELECTRIQUES «EASE»

### AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

**Services de consultant :** AMI N° 014/EASE/MERH/UCM/PM/SC/2018  
Consultant chargé de la phase 2 de la supervision, du contrôle, de la coordination et de la surveillance des travaux d'électrification et de réhabilitation des postes électriques HT/HTet HT/MT des marchés transférés du «Projet des Marchés d'Electricité pour la Consommation Domestique et à l'Export (PMEDE)» au «Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques (EASE)».

**N° de Don** : Don IDA D1770-ZR du 13 juin 2017

**N° d'Identification du Projet** : P156208

**N° de référence** : ZR-UCM-69858-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat afférent aux Services d'Ingénieur-conseil pour les travaux d'extension du réseau de distribution de la Société Nationale d'Electricité (SNEL) à KINSHASA.

Les services de consultant (les «Services») comprennent la supervision, le contrôle, la coordination et la surveillance des travaux d'électrification et de réhabilitation des postes électriques HT/HT et HT/MT de SNEL Kinshasa.

Les travaux à contrôler et à superviser sont répartis en trois marchés en cours d'exécution sous le contrôle et la supervision d'un Ingénieur-conseil retenu à titre temporaire (Ingénieur-conseil phase 1) à la suite d'une situation d'urgence. L'Ingénieur-conseil qui sera retenu pour la mission objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt assurera le relais pour le contrôle et la supervision des travaux jusqu'à leur réception définitive.

La durée des prestations de l'Ingénieur-conseil est estimée à 28 mois, dont 16 mois pour les travaux et la réception et 12 mois pour la période de garantie des ouvrages. Le temps d'intervention du personnel clé est estimé à 60 homme.mois.

L'Unité de Coordination et de Management des Projets du ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques, UCM, agence d'exécution du Projet EASE, invite les firmes de consultants (les «Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'analyse et l'évaluation des manifestations d'intérêt sont :

1. **Qualité, exhaustivité et précision du contenu du dossier de manifestation d'intérêt (5%)**  
Concision et qualité des informations en rapport avec les objectifs de la mission (expériences/missions similaires, personnel cadre permanent du bureau, période et lieu d'exécution des missions)
2. **Expériences du Consultant (firme) dans les domaines de la mission (75%)**  
Expériences générales et spécifiques (similaires) en rapport avec la mission et le secteur.
3. **Expériences du Consultant en Afrique Subsaharienne (10%)**  
Exécution de missions dans des conditions similaires en Afrique Subsaharienne
4. **Disponibilité d'un personnel cadre (permanent) dans le domaine de la mission (10%)**  
Il s'agit de s'assurer de l'existence de profils clés nécessaires à l'Ingénieur-conseil dans le domaine de la mission au sein du personnel permanent du Consultant.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID», édition janvier 2011, version révisée juillet 2014 «Directives de Consultants», relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous entre 9h00 à 15h30 heure de Kinshasa (TU+1). Les termes de référence peuvent être consultés sur le site d'UCM dont référence ci-après : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 15 janvier 2019 à 00H00, Heure de Kinshasa (TU+1) et porter clairement la mention :

**«AMI N° AMI N° 014/EASE/MERH/UCM/PM/SC/2018 afférent au recrutement d'un consultant (firme) en qualité d'Ingénieur-conseil e la phase 2 des travaux des marchés transférés du Projet PMEDE»**

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des Projets (UCM) du ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques (MERH)**  
**1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut-Commandement), Concession Zimbali & Gombe River-2<sup>ème</sup> étage du Bâtiment à usage administratif, Croisement avec l'avenue de la Gombe (en face de l'entrée de l'Institut français-Halle de la Gombe), Commune de la GOMBE, à Kinshasa/République Démocratique du Congo**  
**Tél : +243 84 782 4066**  
**E-mail: [info@ucmenergie-rdc.com](mailto:info@ucmenergie-rdc.com)**

**Pour UCM**  
**Maximilien MUNGA,**  
**Coordonnateur**